



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



BSV Cassis n° 3 du 23 avril 2014



Stades

Noir de Bourgogne : F3 (au moins la moitié des inflorescences avec la totalité des fleurs ouvertes)

Royal de Naples, Andéga, Blackdown : I1-I2 (début nouaison)

La précocité s'est maintenue ces quinze derniers jours, en similitude avec 2011. La floraison se sera déroulée sous des conditions climatiques entièrement sèches (problématiques en sols superficiels) mais dans une plage de températures favorables et avec seulement 2 jours de vent de secteur nord soutenu.

Les butineurs sont encore très présents.



Anthracnose

Les formes de conservation hivernales observées au microscope sont maintenant arrivées à maturité complète. Les petites projections mesurées suites aux quelques pluies de ces derniers jours le confirment.

Par conséquent, le **risque de contamination devient élevé** d'autant plus que des pluies orageuses sont annoncées en fin de semaine.



photo FREDON Bourgogne

Appareil de mesure des projections de spores d'anthracnose

Oïdium

Nous avons observé quelques débuts de symptômes dans une parcelle de la vallée de Saône.

Dans les parcelles les plus sensibles, l'apparition est fréquente début nouaison. Ce stade est atteint ou imminent dans de nombreux vergers et les conditions climatiques plutôt propices.

Le risque d'apparition et de développement est maintenant élevé.

Pucerons

Nous avons observé deux cas de figure dans les parcelles du réseau :

- soit la situation a peu évolué depuis le précédent bulletin, la présence des pucerons est faible, les colonies sont restées de tailles assez réduites et le nombre de pousses infestées a peu progressé. Dans ce cas, la situation est globalement peu préoccupante d'autant que les auxiliaires (coccinelles, syrphes ...) sont bien présents dans les parcelles n'ayant pas reçues de pyréthrinoïdes.
- soit le nombre de pousses et l'intensité des colonies ont augmenté, avec notamment quelques parcelles qui subissent une pression forte (de l'ordre de 80 % des pousses crispées au niveau de l'apex).

Dans tous les cas, un diagnostic à chaque parcelle s'impose pour évaluer le risque encouru.



Larve de syrphes se nourrissant de pucerons verts

Chenilles

Il n'y a pas eu de nouvelles infestations constatées dans le réseau d'observation.

Dans la majorité des situations, les attaques ont été bien contrôlées et le risque est écarté.

En l'absence de traitement ou dans les quelques cas de très forte intensité, des chenilles (maintenant de taille moyenne) poursuivent leur développement en se nourrissant le plus souvent de fleurs.

Toutefois si elles s'attaquent aux feuilles, l'impact est dans ce cas négligeable.

Cécidomyies

La quasi-totalité des vergers est concernée par ce parasite. Dans les parcelles en pleine production, le volume de feuillage est tel que le taux de feuilles attaquées est faible et sans grave conséquence.

Par contre, les incidences sont souvent fortes en parcelles rajeunies après broyage car la fréquence et l'intensité sont bien plus élevées.

Concernant les stades, un gradient modéré existe entre le sud et le nord de la zone de production. En secteur médian (de Beaune à Concoeur par exemple) nous observons à la fois des individus en fin de stade larvaire sur des feuilles développées mais nécrosées, et quelques jeunes larves sur des jeunes feuilles.

La durée de la 1^{ère} génération étant très dépendante des températures, il est difficile d'en prévoir précisément la fin ; mais nous estimons que nous en sommes proche en secteur précoce.

En 2011 (aux températures printanières similaires), les larves de G2 sont apparues à partir du 15 mai.

Entre 2 générations nous observons en général quelques jours sans larve, qui dans une situation d'intensité moyenne, laissent pousser quelques feuilles indemnes avant une nouvelle attaque des feuilles de l'apex.

Les incidences sont toutefois moins fortes lorsque la pousse est vigoureuse.



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21-CA 71 - FREDON - SRAL - SOUFFLET VIGNE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.